

**SEANCE DU COMITE DE GESTION
DE LA CAISSE DES ECOLES
Du 9 SEPTEMBRE 2008
N° 3**

Date de la convocation :
26/08/2008

Nombre de membres :
8

Présents :
7

Votants :
7

Le neuf septembre deux mil huit à dix-huit heures,
le Comité de Gestion s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence
de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Président,

Etaients présents :

Mesdames : PIOT, CABANILLAS, LINTILHAC, GIRARD-CARRABIN, CAMAX

Monsieur : SAMOYEAU

Etait absente excusée :
Madame MASSON

Mme PIOT a été élue secrétaire de séance.

1. Compte rendu de la séance précédente :

Monsieur le Président donne lecture du compte rendu de la séance du 30 juin 2008 qui est approuvé à l'unanimité et signé. Il a été effectué un changement de noms entre Mme Maillard (qui n'est pas membre de la CDE) et Mme PIOT sur l'ancien compte-rendu de séance.

1. Bilan de la rentrée scolaire :

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur SAMOYEAU.

L'effectif est de 62 élèves : 22 en maternelle, 22 en CE1 / CE2 et 18 en CM1 / CM2.

Madame DUPONT a repris son plein temps en maternelle et il y a 2 nouvelles enseignantes :
Madame LIBERTRE et Madame MONSELLIER qui se chargent du CE1 et CE2.

La rentrée s'est bien passée et l'école a été bien préparée au niveau des travaux effectués durant l'été ainsi que du ménage.

Monsieur SAMOYEAU n'a pas encore reçu le planning pour le réseau d'aide.

2. Questions diverses

Appels aux dons

Lors de la dernière séance, Mme MASSON s'est proposé de s'occuper des appels aux dons, en son absence, Madame CABANILLAS présente aux Membres un modèle.

Il est rappelé qu'il devait mieux apparaître la différence entre la Caisse des Ecoles et la Coopérative scolaire, exemple :

CDE : gros besoins, matériel, sorties, classes découvertes

COOPERATIVE : petit matériel, fournitures diverses.

Matériel

Il faudrait envisager des remplacer les tricycles

Spectacle de fin d'année

Un spectacle a été retenu (650 €) et aura lieu le vendredi 12 décembre à 20h. Le contrat reste à signer entre l'organisme et la Mairie.

Une réflexion est faite pour opter soit sur des jouets, des livres ou autres. Une démarche a été entreprise auprès d'un magasin de sport, des cadeaux sympathiques seraient possible entre 5 à 15

euros, reste à chercher pour des livres et les cadeaux plus pour les filles. Reste à définir pour les enfants de la maternelle.

Mobilier

Madame LINTHILAC demande de la part de Madame DUPONT qu'il soit acheter une armature pour pouvoir ranger ses rayonnages. Le coût approximatif s'élèverait à 150 euros.

Reste à voir si cela fait parti du fonctionnement budgétaire ou de l'investissement. Dans ce dernier cas, la CDE n'ayant rien, cette année, budgétisée, il lui sera demandé d'attendre le prochain budget.

Vie scolaire

Lors du cours d'éducation civique, les enfants ont débattu sur un éventuel Conseil Municipal Junior, Monsieur SAMOYEAU transmet la demande des enfants et relatent les différentes questions que ces élèves se posent sur la vie de la Commune.

Il en est de la volonté des Membres de la CDE que les enfants auront toutes les réponses à leur question.

11 Novembre

Il est demandé à Monsieur SAMOYEAU de convier les enfants à cette cérémonie.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 19 heures 10.

Le Président